

déceler, dans toute sa carrière parlementaire, la moindre manifestation d'un partisan. Comme l'ont rappelé mes honorables amis, il fut un chef d'industrie, et les Provinces Maritimes déploieront à jamais la perte de cet homme d'affaire probe et sans détour.

Quant à feu le sénateur Poirier, qui était le doyen de cette Chambre, nous savons tous qu'il représentait les Acadiens. Comme leader et comme homme de lettres, il donna le meilleur de sa vie et de son intelligence pour l'avancement de ses compatriotes. Ses livres furent si bien accueillis par l'Académie française que cette auguste assemblée lui décernait, il y a cinq ans, une médaille d'or pour reconnaître les mérites de son récent lexique sur les idiomes du parler acadien. Ses compatriotes étaient à juste titre fiers de lui, et lorsque la République française lui conféra la décoration de la Légion d'honneur, le noble geste officiel de la France fut applaudi par tous les groupes où se trouvent des Acadiens ou des Canadiens-Français. Le sénateur Poirier fut un orateur brillant, un littérateur distingué, et ses ouvrages constituent un monument de la littérature et du folklore français au Canada.

Mon très cher voisin de pupitre, le sénateur Tessier, nous a aussi quittés. Les mots manquent à l'effort que je voudrais tenter pour exprimer les sentiments que ce décès me fit éprouver. Il me semble entendre encore aujourd'hui, à mes côtés, les battements d'ailes de l'Ange de la Mort. Le sénateur Tessier était un grand gentilhomme. Il appartenait à une ancienne famille seigneuriale de Québec. Son vénérable père, dont la figure est reproduite dans un tableau qui orne nos corridors, fut Orateur du ci-devant Conseil Législatif du Canada et juge de la Cour du Banc du Roi. Son frère, l'honorable Auguste Tessier, et son neveu furent aussi juges de la Cour Supérieure. Le sénateur Tessier lui-même fut durant plusieurs années Orateur de l'Assemblée Législative de Québec. Son jugement, sa gravité et son impartialité caractérisaient le soin qu'il apportait à remplir les diverses charges élevées qu'il fut appelé à exercer. Par-dessus tout, il était juste. Toutes ses actions révélaient le parfait gentilhomme. Nous connaissons tous sa participation aux œuvres sociales. Le sénateur était à cet égard l'associé de Madame Tessier, et tous deux ont exercé, dans la vieille province de Québec et dans ce noble champ d'action, une œuvre de pionniers. J'étais à ses côtés quelques jours avant qu'il subisse une cruelle opération, et je puis attester à cette Chambre qu'il est mort bravement, avec le sourire d'un heureux guerrier chrétien.

L'hon. M. LEMIEUX.

Que pourrait-on ajouter à l'hommage que les deux leaders de cette Chambre ont si dignement rendu à la mémoire du sénateur Béique? Il fut un exemple à tous les jeunes gens de ma génération. Fils de cultivateur, il fut dès son bas âge un travailleur diligent, persévérant et qui va jusqu'au bout de sa tâche. Son ami et associé professionnel, sir Louis Jetté, avait l'habitude de dire aux étudiants en droit de Laval: "Messieurs, pour réussir dans la vie, il faut s'accoutumer à combattre les obstacles et à affronter les choses pénibles; pour faire son chemin, il faut toujours regarder en haut. C'est Carlyle qui a dit: Il y a toujours de la place au sommet." Le sénateur Béique a toujours conformé sa vie à ce principe qu'énonçait son ami de cœur et son associé. Au barreau, il s'éleva au-dessus de tous les autres avocats. On le choisissait comme conseiller dans les causes difficiles ou douteuses. Si un tribunal inférieur le déboutait, le Conseil privé lui donnait généralement gain de cause.

Il n'était pas seulement un avocat éminent, mais un conseiller sûr en matière de finance. Il fonda, pour les classes les plus modestes, un système d'assurance qui leur garantissait une rente viagère suffisante. Son champ d'action était vaste. Il était président de l'Université de Montréal, et sa mort enlève au gouvernement de cette Université un homme qui pourra difficilement y être remplacé. Il donnait généreusement ses loisirs—si on peut dire qu'il en eut jamais—à promouvoir l'enseignement supérieur. Sans jamais le publier, il contribuait largement à toutes les œuvres méritoires; et ceux de ses amis qui ont connu sa générosité sont fiers de la divulguer, maintenant qu'il est mort. Il fut de longues années l'un des directeurs du Pacifique-Canadien et président de la Banque Canadienne Nationale. Au cours de ses dernières années, les honneurs s'accumulèrent sur ses épaules, mais ne modifièrent en rien son train de vie. Son nom et sa réputation de grand ancêtre survivront dans notre province, parce qu'il a gravi tous les degrés de l'échelle sociale, depuis le plus bas jusqu'au plus haut. On peut rappeler, à son intention, le quatrain de l'immortelle *Élégie* de Gray:

The boast of heraldry, the pomp of pow'r,
And all that beauty, all that wealth e'er gave,
Await alike th' inevitable hour.
The paths of glory lead but to the grave.

L'honorable JAMES MURDOCK: Honorables sénateurs, je n'ai pas la prétention d'ajouter aux éloges que les deux leaders de cette Chambre et d'autres distingués sénateurs ont décernés à quelques-uns de nos collègues qui sont partis pour le Grand Au-delà depuis la